



COMITÉ DE LA CHARENTE DE TENNIS DE TABLE

DÉROGATION Championnat par équipe

Saison 2023/2024 - Phase 1

i. Identité du joueur demandeur

NOM : GUEZENGAR
Prénom : Stanislas
N° de licence : 1612600
Points officiels : 814 pts
Club : Montbron Club Pongiste
N° du club : 10160047

ii. Objet de la demande

Suite à la demande du club de Montbron, pour la Phase 1 de la saison 2023-2024, M. GUEZENGAR demande au Comité l'autorisation de jouer au sein de l'équipe de la 4^e division départementale.

Son classement actuel (814 pts) ne lui permettant pas d'évoluer en D4 (classement limité à 799 pts).

iii. Décision de la Commission Sportive

Après étude de la demande, les membres de la Commission Sportive ont rendu un avis :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

A Angoulême
Le 15 sept. 23

P/O Le secrétariat CDTT16
La Commission Sportive du Comité Charente de Tennis de Table